



HAL
open science

Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour les années 2018 à 2022

Nicolas Miconnet

► **To cite this version:**

Nicolas Miconnet. Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour les années 2018 à 2022. 2018, pp. 1-4. 10.48464/ni-18-05 . halshs-03786704

HAL Id: halshs-03786704

<https://shs.hal.science/halshs-03786704>

Submitted on 23 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour les années 2018 à 2022

- ▶ Les effectifs d'élèves du second degré vont augmenter à chaque rentrée scolaire entre 2018 et 2022. En 2018, 26 000 élèves supplémentaires sont attendus. L'augmentation des effectifs devrait être plus marquée entre 2019 et 2021 avec environ 40 000 élèves supplémentaires attendus chaque rentrée. La hausse des effectifs serait moins forte en 2022. Ces évolutions sont liées à la démographie : les générations nées entre 2007 et 2011 qui arriveront dans les établissements du second degré entre les rentrées 2018 et 2022 sont plus importantes que celles qui les quitteront. Une forte augmentation des effectifs en collège se produira aux rentrées 2018 et 2019 (respectivement 34 000 et 38 000 élèves supplémentaires). Les lycées professionnels, après une baisse en début de période sous l'effet de la démographie, verraient leurs effectifs augmenter, à partir de 2021. Les effectifs des lycées d'enseignement général et technologique se stabiliseraient en 2018 avant de commencer à augmenter à partir de 2019.

Nicolas Miconnet - DEPP-B1

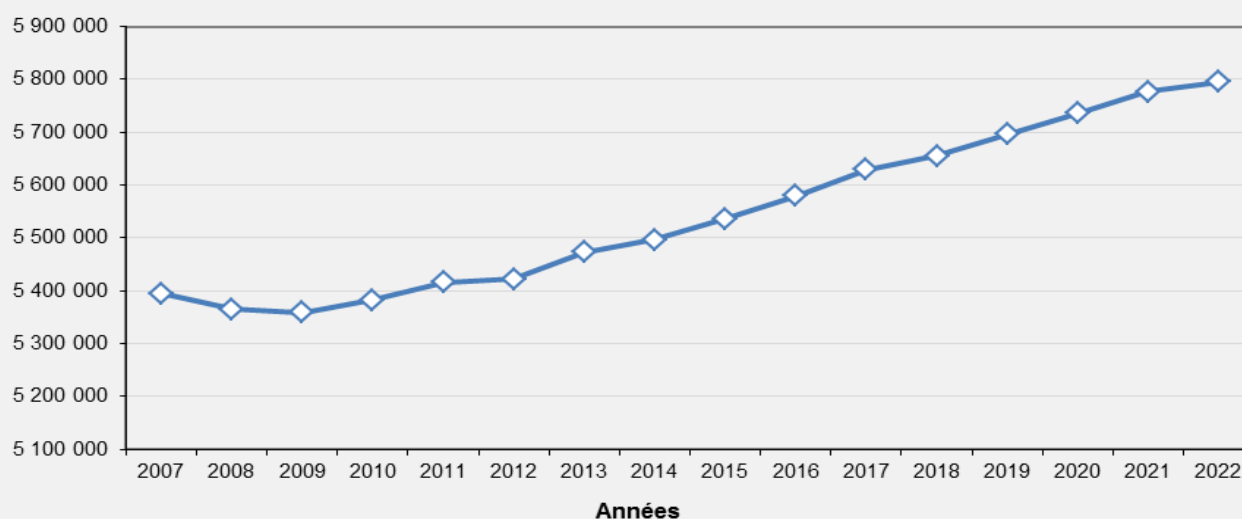
▶ Les effectifs d'élèves du second degré vont continuer à croître à chaque rentrée entre 2018 et 2022, à un rythme toutefois moins soutenu que celui observé à la rentrée 2017 où 50 000 élèves supplémentaires ont été constatés. Les effectifs vont augmenter de 26 000 élèves en 2018, puis de 40 000 en 2019, prolongeant une période de croissance des effectifs constante depuis la rentrée 2009

▶ **figure 1.** Cette croissance est due essentiellement à la démographie : en 2018, le dynamisme démographique explique les quatre cinquièmes de la hausse prévue, les mesures de politique éducative, notamment la diminution des sorties en cours de formation, ayant un impact plus limité.

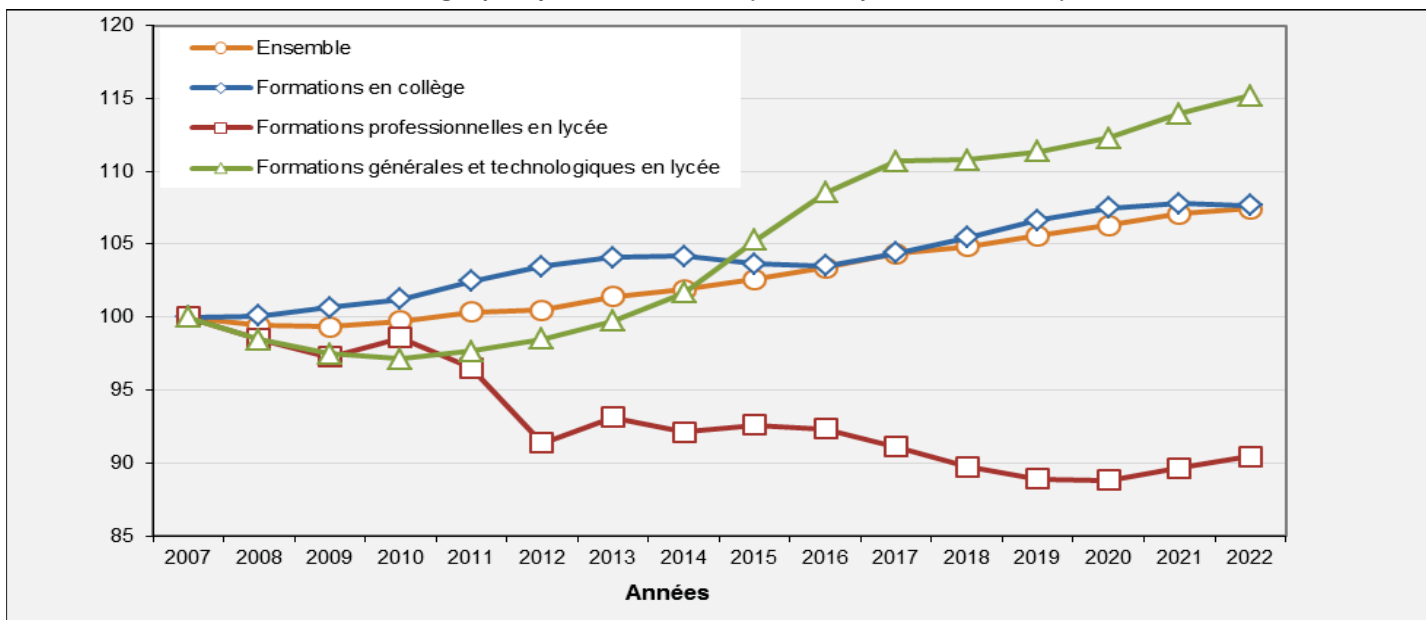
Les évolutions diffèrent selon les cycles d'enseignement. La hausse sera marquée dans les collèges en 2018 (34 000 élèves supplémentaires, soit +1,0%) et en 2019 (38 000 élèves supplémentaires, soit +1,1%). En revanche, après les fortes hausses observées ces trois dernières années dans les lycées d'enseignement général et technologique, les effectifs de ces établissements pourraient se stabiliser à la rentrée 2018, avant de repartir de façon modérée à la hausse dès 2019 (de l'ordre de 8 000 élèves supplémentaires). Les effectifs des formations des lycées professionnels diminueraient de nouveau sensiblement en 2018 (-10 000 élèves) et 2019 (-6 000 élèves) ▶ **figures 2 et 3.**

1 - Évolution des effectifs des élèves du second degré

Total effectifs



2 - Évolution des effectifs du second degré par cycle de formations (base 100 pour l'année 2007)



Lecture : pour l'ensemble des formations, quand 100 élèves étaient dénombrés en 2007, il y en aura 107,4 à l'horizon 2022. En d'autres termes, les effectifs du second degré devraient augmenter de 7,4 % entre 2007 et 2022 (ce qui représente 400 000 élèves supplémentaires).

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public (y compris EREA) et privé sous et hors contrat.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 18.05. © DEPP

3 - Variation des effectifs prévue par cycle de formation*

Formations	Constat 2016	Constat 2017	Variation en		Prévision 2018	Variation en		Prévision 2019	Variation en	
			effectifs	%		effectifs	%		effectifs	%
Sixième	809 803	828 881	19 078	2,4	827 919	- 962	- 0,1	838 981	11 062	1,3
Cinquième	799 272	804 444	5 172	0,6	824 398	19 954	2,5	823 708	- 690	- 0,1
Quatrième	787 544	793 346	5 802	0,7	799 946	6 600	0,8	819 738	19 792	2,5
Troisième	799 697	796 449	- 3 248	- 0,4	803 912	7 463	0,9	810 633	6 721	0,8
Total sixième à troisième	3 196 316	3 223 120	26 804	0,8	3 256 175	33 055	1,0	3 293 060	36 885	1,1
Classes relais et autres dispositifs	885	799	- 86	- 9,7	737	- 62	- 7,8	707	- 30	- 4,1
ULIS au collège	30 711	33 552	2 841	9,3	36 095	2 543	7,6	38 097	2 002	5,5
Total formations en collège hors Segpa	3 227 912	3 257 471	29 559	0,9	3 293 007	35 536	1,1	3 331 864	38 857	1,2
Sixième Segpa	17 829	17 384	- 445	- 2,5	16 978	- 406	- 2,3	17 203	225	1,3
Cinquième Segpa	21 729	21 646	- 83	- 0,4	21 313	- 333	- 1,5	20 923	- 390	- 1,8
Quatrième Segpa	23 126	22 793	- 333	- 1,4	22 677	- 116	- 0,5	22 398	- 279	- 1,2
Troisième Segpa	23 630	22 640	- 990	- 4,2	22 365	- 275	- 1,2	22 260	- 105	- 0,5
Total Segpa	86 314	84 463	- 1 851	- 2,1	83 333	- 1 130	- 1,3	82 784	- 549	- 0,7
Total collège	3 314 226	3 341 934	27 708	0,8	3 376 340	34 406	1,0	3 414 648	38 308	1,1
CAP 1 an	4 715	4 448	- 267	- 5,7	4 368	- 80	- 1,8	4 329	- 39	- 0,9
1 ^{re} année CAP 2 ans	59 202	57 739	- 1 463	- 2,5	56 204	- 1 535	- 2,7	55 479	- 725	- 1,3
2 ^{de} année CAP 2 ans	51 490	50 099	- 1 391	- 2,7	49 184	- 915	- 1,8	48 055	- 1 129	- 2,3
Total CAP en 2 ans	110 692	107 838	- 2 854	- 2,6	105 388	- 2 450	- 2,3	103 534	- 1 854	- 1,8
Total CAP	115 407	112 286	- 3 121	- 2,7	109 756	- 2 530	- 2,3	107 863	- 1 893	- 1,7
Total BMA	2 547	2 518	- 29	- 1,1	2 343	- 175	- 6,9	2 223	- 120	- 5,1
Seconde pro (1BPRO3)	183 014	179 261	- 3 753	- 2,1	176 902	- 2 359	- 1,3	177 435	533	0,3
Première pro (2BPRO3)	181 821	179 625	- 2 196	- 1,2	176 607	- 3 018	- 1,7	174 619	- 1 988	- 1,1
Terminale pro (3BPRO3)	170 495	170 981	486	0,3	169 288	- 1 693	- 1,0	166 528	- 2 760	- 1,6
Total bac pro	535 330	529 867	- 5 463	- 1,0	522 797	- 7 070	- 1,3	518 582	- 4 215	- 0,8
Mentions complémentaires	4 828	4 793	- 35	- 0,7	4 757	- 36	- 0,8	4 710	- 47	- 1,0
Formations niveaux IV et V	3 142	3 052	- 90	- 2,9	3 020	- 32	- 1,0	3 013	- 7	- 0,2
ULIS en lycée professionnel	3 359	3 363	4	0,1	3 395	32	1,0	3 487	92	2,7
Total formations pro en lycée	664 634	655 899	- 8 735	- 1,3	646 081	- 9 818	- 1,5	639 891	- 6 190	- 1,0
Seconde GT-BT	562 870	559 393	- 3 477	- 0,6	562 467	3 074	0,5	569 268	6 801	1,2
Première générale	383 886	382 446	- 1 440	- 0,4	381 060	- 1 386	- 0,4	383 637	2 577	0,7
Première techno/Adapt/BT	147 710	147 989	279	0,2	147 246	- 743	- 0,5	147 945	699	0,5
Total premières GT/BT	531 596	530 435	- 1 161	- 0,2	528 306	- 2 129	- 0,4	531 582	3 276	0,6
Terminale générale	368 014	390 245	22 231	6,0	389 382	- 863	- 0,2	388 005	- 1 377	- 0,4
Terminale techno/BT	136 505	150 212	13 707	10,0	151 548	1 336	0,9	150 906	- 642	- 0,4
Total term gén./techno/BT	504 519	540 457	35 938	7,1	540 930	473	0,1	538 911	- 2 019	- 0,4
ULIS en lycée GT	1 510	1 659	149	9,9	1 687	28	1,7	1 740	53	3,1
Total formations GT en lycée	1 600 495	1 631 944	31 449	2,0	1 633 390	1 446	0,1	1 641 501	8 111	0,5
Total second degré	5 579 355	5 629 777	50 422	0,9	5 655 811	26 034	0,5	5 696 040	40 229	0,7

* Pour accéder aux prévisions pour les années 2020, 2021 et 2022 : voir « POUR EN SAVOIR PLUS ».

Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public (y compris EREA) et privé sous et hors contrat.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 18.05. © DEPP

LES EFFECTIFS DES COLLÈGES CONTINUERONT À AUGMENTER JUSQU'EN 2021

L'augmentation des effectifs constatée en collège à la rentrée 2017 va se poursuivre jusqu'à la rentrée 2021 et sera suivie d'une stabilisation en 2022. L'augmentation sera particulièrement forte en 2018 et 2019, années lors desquelles les générations nées en 2003 et 2004 quitteront le premier cycle et seront remplacées par les générations 2007 et 2008, nettement plus nombreuses ► **figure 4**, puis les hausses seront plus faibles. À la rentrée 2021, les collèges compteraient 110 000 élèves de plus qu'à la rentrée 2017. La prévision des effectifs en collège repose très largement sur la démographie, cette dernière expliquant à elle seule 92 % de l'augmentation attendue en 2018. Cet effet purement démographique est renforcé notamment par une diminution des sorties en classes de 5^e et 4^e, déjà constatée en 2017, et par une légère augmentation du passage entre le CM2 et la 6^e.

4 - Nombre de naissances en France *(en milliers)

Année de naissance	Nombre de naissances (en milliers)	Année théorique d'entrée dans le premier cycle	Année théorique d'entrée dans le second cycle	Année théorique de sortie du second cycle
2000	807	2011	2015	2018
2001	803	2012	2016	2019
2002	793	2013	2017	2020
2003	793	2014	2018	2021
2004	799	2015	2019	2022
2005	807	2016	2020	2023
2006	829	2017	2021	2024
2007	819	2018	2022	2025
2008	828	2019	2023	2026
2009	825	2020	2024	2027
2010	833	2021	2025	2028
2011	823	2022	2026	2029

* France métropolitaine + DOM hors Mayotte.

Source : Insee.

Réf. : Note d'information, n° 18.05. © DEPP

À l'intérieur du collège, la variation des effectifs n'est pas homogène pour tous les niveaux. L'augmentation en 2018 en collège découle d'une très légère baisse d'effectifs en classe de sixième (- 1 000 élèves), et d'une progression des effectifs dans les classes de 5^e à 3^e, et tout particulièrement en 5^e (20 000 élèves). L'augmentation prévue en 2018 pour la classe de 5^e résulte de l'entrée dans cette classe de la génération 2006 (avec 829 000 naissances, c'est la génération la plus nombreuse depuis 1981).

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) continueraient à voir leurs effectifs diminuer aux rentrées 2018 et 2019, mais à un rythme nettement plus faible que celui observé ces deux dernières années. Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), dispositif dédié à la scolarisation des élèves en situation de handicap, continueraient leur forte progression.

LES EFFECTIFS DES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE SE STABILISERONT EN 2018 PUIS REPARTIRONT À LA HAUSSE DÈS 2019

Après les fortes hausses constatées ces trois dernières années, les effectifs du second cycle général et technologique devraient se stabiliser en 2018, et augmenter légèrement en 2019 (8 000 élèves). La hausse se poursuivra jusqu'en 2022 à un rythme plus soutenu, l'augmentation la plus forte étant attendue sur la période considérée en 2021 (25 000 élèves). Pour les trois niveaux, les effectifs devraient être pratiquement stables en 2018. La hausse attendue pour 2019 porterait principalement sur la classe de 2^{de} avec l'entrée de la génération 2004.

La stabilité pour 2018, et l'augmentation modérée pour 2019, s'expliquent principalement par la démographie. En effet, pour les rentrées 2018 et 2019, les générations 2000 et 2001 quitteront le lycée et seront remplacées par les générations moins nombreuses nées en 2003 et 2004. À l'opposé de cet effet démographique, deux hypothèses de politique éducative effectuées pour la prévision soutiennent les effectifs, la stabilité du taux de redoublement en 2^{de}, prévue après quatre ans de baisse, et surtout la hausse modérée en 2018 et 2019 puis la stabilisation du taux de passage entre la 3^e et la 2^{de} générale et technologique. En 2017, ce dernier a augmenté de 0,8 point, et demeure marqué par une forte hétérogénéité académique, avec une amplitude supérieure à 10 points pour les académies de métropole. Sous l'hypothèse d'une convergence académique – le taux demeurerait stable dans les académies pour lesquelles il est élevé, mais croîtrait modérément dans les autres –, l'augmentation attendue serait de 0,6 point en 2018 et 0,2 point en 2019, avant stabilisation en 2020. Sans cette hypothèse de hausse en 2018, les effectifs de la voie générale et technologique auraient tendance à diminuer légèrement en 2018 et 2019.

POURSUITE DE LA BAISSÉ DES EFFECTIFS DE LA VOIE PROFESSIONNELLE EN 2018 ET 2019, MAIS UNE STABILISATION PUIS UNE AUGMENTATION À PARTIR DE 2021

La baisse des effectifs en lycée professionnel constatée en 2017 devrait se poursuivre aux rentrées 2018 et 2019. La diminution attendue pour 2018 (- 10 000 élèves) serait du même ordre que celle observée en 2017. En 2019, la baisse se poursuivrait, mais à un rythme plus modéré. Compte tenu des capacités d'accueil, la démographie pèse moins sur les variations des effectifs dans le second cycle professionnel que dans les autres cycles, mais elle en explique néanmoins la quasi-totalité.

Le flux d'entrée dans la voie professionnelle après la 3^e était relativement stable sur la période 2011-2014, c'est-à-dire depuis la généralisation du bac professionnel en trois ans. Mais depuis la rentrée 2015, il a diminué, - 0,9 point en 2015, puis plus légèrement en 2016 (- 0,1 point) et 2017 (- 0,3 point). L'hypothèse retenue pour la prévision repose sur une poursuite de la légère baisse de l'entrée dans la voie professionnelle en 2018 (- 0,3 point en 2018). Ainsi, à la rentrée 2018, 19,4 % des élèves de 3^e poursuivraient leur scolarité en 2^{de} professionnelle et 3,7 % le feraient en première année de CAP dans le cadre de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale.

Outre les entrées, les sorties en cours de formation, élevées dans la voie professionnelle avec près d'un élève sur dix en fin de 2^{de} et en fin de 1^{re}, déterminent les effectifs. Entre 2011 et 2015, la proportion d'élèves sortant en fin de 2^{de} professionnelle a diminué de quatre points, suite aux mesures pour lutter contre le décrochage scolaire. Les marges de progression semblent désormais réduites puisque depuis 2016 les sorties demeurent quasiment stables. C'est donc l'hypothèse de stabilité du taux de sortie en fin de 2^{de} (9 %) et de 1^{re} (9,9 %) qui a été retenue en 2018.

Par ailleurs, il est fait l'hypothèse d'une stabilité de la réinscription en terminale après un échec au baccalauréat professionnel.

Après l'obtention d'un CAP, les élèves sont incités à poursuivre leurs études pour obtenir un baccalauréat professionnel. Le taux de passage en 1^{re} professionnelle après l'obtention d'un CAP progresse de façon continue depuis 2011 ; cette tendance devrait se poursuivre à un rythme similaire aux rentrées 2018 et 2019 pour concerner 18 % des diplômés de CAP en 2018.

L'ensemble des effectifs de CAP diminuerait d'environ 3 000 élèves en 2018 et de 2 000 élèves en 2019 alors que ceux du baccalauréat professionnel diminueraient de 7 000 en 2018 et de 4 000 en 2019. Le

ralentissement de la diminution des effectifs de la voie professionnelle prévu pour 2019 s'explique par la fin prévue de la baisse de l'entrée dans ces formations.

En 2020, les effectifs de la voie professionnelle se stabiliseraient avant d'augmenter de 5 000 élèves en 2021 et 2022. Les effectifs attendus en 2021 en 2^{de} professionnelle retrouveraient ainsi le niveau observé en 2016.

STABILITÉ DE LA PART DES EFFECTIFS DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

La répartition des effectifs prévus entre le secteur public et le secteur privé (établissements sous et hors contrat) s'effectue en fonction de leur poids relatif et des récentes évolutions pour chaque niveau de formation. En 2017, la part du secteur privé était stable ; cette tendance se prolongerait durant les cinq prochaines années. Sous

cette hypothèse, les évolutions d'effectifs de chacun des deux secteurs sont relativement proches de celles observées globalement (en 2018, respectivement + 0,4 % et + 0,5 % dans le public et dans le privé) ► figures 5 et 6.

Au collège, les évolutions, très contrastées en 2017 (+ 0,7 % dans le public, + 1,4 % dans le privé), le demeureraient dans une moindre mesure en 2018 (+ 1,0 % dans le public, + 1,2 % dans le privé), puis convergeraient au-delà. En effet, en 6^e, la part du secteur privé, en forte augmentation ces dernières années, a crû moins nettement en 2017, et c'est cette tendance qui a été prolongée. Comme constaté en 2017, les lycées professionnels du secteur privé perdraient proportionnellement plus d'élèves que ceux du secteur public. En revanche, les lycées généraux et technologiques des deux secteurs verront leurs effectifs stagner en 2018 avant d'augmenter de 0,5 % en 2019.

5 - Variation des effectifs du second degré dans le secteur public

Formations	Constat 2016	Constat 2017	Variation constatée 2017	Variation prévue				
				2018	2019	2020	2021	2022
Total collège	2 604 691	2 622 424	17 733	25 587	29 910	20 539	8 110	- 3 400
Total lycée pro	528 810	522 895	- 5 915	- 7 029	- 4 889	- 474	4 981	4 531
Total lycée GT	1 265 336	1 291 634	26 298	1 308	6 367	11 224	19 396	14 166
Total	4 398 837	4 436 953	38 116	19 866	31 388	31 289	32 487	15 297

Champ : établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, France métropolitaine + DOM, secteur public y compris EREA.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 18.05. © DEPP

6 - Variation des effectifs du second degré dans le secteur privé

Formations	Constat 2016	Constat 2017	Variation constatée 2017	Variation prévue				
				2018	2019	2020	2021	2022
Total collège	709 535	719 510	9 975	8 819	8 398	5 713	2 126	- 1 138
Total lycée pro	135 824	133 004	- 2 820	- 2 789	- 1 301	- 175	1 215	1 179
Total lycée GT	335 159	340 310	5 151	138	1 744	2 997	5 141	3 776
Total	1 180 518	1 192 824	12 306	6 168	8 841	8 535	8 482	3 817

Champ : établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, France métropolitaine + DOM, secteur privé sous et hors contrat.

Source : MEN-DEPP.

Réf. : Note d'information, n° 18.05. © DEPP

Méthode de prévision

La prévision des effectifs du second degré repose sur la méthode dite « des flux ». Elle se base sur la projection des séries des taux de redoublement, de passage et de sortie aux différents niveaux. Disponibles depuis l'année 2008 (avec Mayotte et depuis 2003 hors Mayotte), l'historique est suffisamment long pour appréhender le redoublement, les sorties, les passages et formuler ainsi des hypothèses sur l'évolution future.

Les taux (de passage, de sortie, de redoublement) retenus dans l'exercice prévisionnel sont ensuite appliqués aux effectifs constatés à la rentrée 2017 pour obtenir la prévision 2018. Les prévisions suivantes sont ensuite obtenues selon un processus itératif.

Les hypothèses choisies reconduisent le plus souvent les taux constatés la dernière année, c'est-à-dire à la rentrée 2017. Toutefois, ces taux ont été, pour certains, augmentés ou diminués afin de prendre en compte d'une part les objectifs de politique éducative visant à améliorer la fluidité des parcours scolaires (en particulier la baisse

des sorties en cours de formation) et d'autre part les tendances observées ces dernières années (notamment l'augmentation de la poursuite d'études dans la voie générale et technologique après la 3^e).

Ces modifications de taux ont un impact sur la prévision et expliquent environ un cinquième de la croissance des effectifs prévue pour la rentrée 2018, les quatre cinquièmes restants étant expliqués par la démographie. En lycée, l'évolution de la démographie aurait impliqué une baisse des effectifs en 2018, tant dans la voie professionnelle que dans la voie générale et technologique. Mais compte tenu des constats des dernières années, en particulier l'augmentation de la poursuite d'études dans la voie générale et technologique au détriment de la voie professionnelle, la baisse liée à la démographie a été amplifiée pour 2018 (de 28 %) dans les lycées professionnels alors que les lycées généraux et technologiques scolariseraient de l'ordre de 4 000 élèves de plus que l'effet démographique (se traduisant par une stabilité de leurs effectifs).

Pour les prévisions 2019 et suivantes, les taux prévus pour 2018 ont été le plus souvent reconduits.

POUR EN SAVOIR PLUS

la Note d'information 18.05 est en ligne sur education.gouv.fr/statistiques

- **Figure 3** : pour accéder aux prévisions pour les années 2020, 2021 et 2022, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel »

- MICONNET N., « Prévisions d'effectifs d'élèves du second degré pour les années 2017 et 2018 », Note d'information, n° 17.04, MENESR-DEPP, mars 2017.